

Mémoire présenté à Monsieur l'Intendant de la fourrure à Rome par Marie Louise Barret. Réalisé à un nouveau procédé pour le transport des fourrures.

La nature, sage dans ses dispositions, a accordé à l'homme, le génie et la force des grandes entreprises; mais elle a donné aux femmes cette dextérité d'organes qui les rend si industrielles. Jusqu'à présent, il a fallu d'enormes machines, de grands préparatifs pour transporter les fourrures d'un lieu à un autre. Maintenant, grâce à une femme et à une femme française, il ne faudra plus ni ces immenses machines, ni ces grands préparatifs, employés par le célèbre Tabaglia pour transporter ce bel ouvrage du Dominicain que l'on voit à N. D. des Anges, ni ce sciage des murs employés de nos jours.

La soussignée Marie Louise Barret a trouvé le moyen d'enlever seulement la peinture de dessus le mur et de la transmettre soit sur la toile, soit sur le bois, soit sur un nouveau mur, sans qu'il y reste la moindre parcelle de l'intérieur du mur sur lequel la peinture était, il y a plus: c'est qu'après son opération on peut encore reconnaître chaque couleur dont il reste une légère trace.

Les Religieuses de St. Joseph a perso le Prieuré, ayant été supprimées, la maison fut louée, les parois du Réfectoire - renfermaient une fêne, une Samaritaine et quelques autres sujets, de mauvaise fourrure, dont les foulards n'ont que très-peu de -

de consistance et par conséquent plus difficile à saisir que celle de la fioque antique. La peinture avait été jugée assez médiocre pour que l'on permit au locataire de faire blanchir cette pierre à son gré. La souillée demanda et obtint la permission de faire un nouvel essai de son procédé; elle invita quelques personnes amateurs des arts à venir voir les morceaux qu'elle allait transporter.

Quelques jours ensuite ces mêmes personnes revinrent sur la place où avait été les peintures, et les peintures même transportées. Savoir; sur la toile deux fragments de la fine et sur bois un fragment de la Samaritaine.

Naturellement les objets qui avaient été remarqués sur le mur se sont retrouvés, parceque Madame Barret tira la fioque dans toute la partie, attendu qu'il n'appartient qu'à une main habile et exercée, de restaurer des morceaux ou l'art du restaurateur et de ne pas laisser appercévoir son travail.

Parmi les personnes qui ont vu ces peintures ainsi transportées, il en est dont l'opinion est d'un grand prix, elles ont été frappées du complément de ce succès, et ont reconnu que c'était la même procédé que l'on avait regardé jusqu'à ce jour impraticable, et elles ont remarqué que la peinture semble être identifiée avec la toile, comme elle l'est quand l'artiste peint un tableau à l'huile.

Une découverte aussi heureuse, est le fruit d'une grande persévérance de la part de la souillée et elle mérite que le Gouvernement l'encourage et la protège, mais avant de solliciter la récompense que lui promet la justice de l. N. elle devra justifier ses droits à sa magnanimité protection pour les arts, en faisant un nouvel essai pour lui en faire l'hommage.

En conséquence elle s'adulta, avec la confiance qu'inspire les bienfaisantes dispositions de Monsieur l'Intendant de la gouvernement, pour obtenir qu'il lui fut permis de transmettre ou sur bois ou sur bois la peinture de l'autel de cette même église de f. Joseph Capo le fait que Andrea Sacchi avait d'abord peint sur la poutre de l'église et qui fut transportée, par le Seigneur du Mar, dans le lieu où il est actuellement.

Monsieur l'Intendant mettait le Comble à ce bienfait si il daignait charger M^r le Directeur de l'Academie de France au compagnie d'une autre personne, d'examiner l'état actuel de ce morceau de peinture, en dresser un Procès verbal, afin qu'après l'opération on puisse, par comparaison, juger de son exactitude.

Elle a l'honneur de présenter Son Respect et Son dévouement à Monsieur l'Intendant de la Gouvernement et d'être sa très humble servante.

J. Marie Louise Barret